

## Bacs de tri sélectif

### L'aire de compostage de Saturargues n'est pas une poubelle !

Composter, c'est mélanger des déchets fermentescibles (nos déchets de cuisine, de jardin...) pour les transformer en une matière proche du terreau. Eviter de les jeter en permettant leur recyclage. Une démarche éco-responsable, un cercle vertueux. Les bacs de revalorisation de ces déchets se trouvent sur l'Esplanade.

Alors que dire de ces sacs d'ordures abandonnés devant les bacs ? Le cœur de notre village n'est pas une déchetterie. Et même si celle de Saturargues est temporairement fermée, il en existe d'autres, pas beaucoup plus éloignées. Un jet de voiture vers Marsillargues (8 km), vers Lunel (6 km). On aimerait parler de simple négligence, paresse, ignorance. Ne soyons pas dupes ou trop tolérants. Il s'agit ni plus ni moins d'irrespect, de manque de considération, de mépris des autres. L'avenir de notre planète nous interpelle. On s'inquiète du réchauffement climatique. Alors, si nous commençons par de petits gestes, à portée de notre main, de notre quotidien. Ces petits riens qui améliorent le vivre ensemble.

#### Le village c'est notre bien commun à tous.

A nous tous de le préserver, le chérir, en prendre soin. Et surtout, le respecter.



### Où jeter mon masque et mes gants usagés ?

Pour prévenir ce risque sanitaire et environnemental, le ministère de la Transition écologique et solidaire a communiqué depuis plusieurs semaines les consignes à suivre impérativement pour jeter les masques, lingettes et gants, à savoir :

Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. **En aucun cas dans les toilettes.**

- Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle à ordures ménagères.
- Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle jaune des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques), **ni sur la voie publique !**

## Ils se sont dit OUI



Ines et Thomas le 29 août



Cynthia et Sofian le 12 septembre

Secrétariat de mairie : 04 67 86 01 28 - Ouverture au public :

lundi et mercredi : 8h à 12h - mardi : 15h à 19h - vendredi : 14h à 18h

Horaires d'ouverture de la médiathèque

lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h

Directeur de la publication : Martine Dubayle Calbano.

Conception et réalisation : Jean Antoine, Marie-Odile, Mélanie, Stéphanie, Sylvie, Christophe.

## Plan Communal de Sauvegarde

La Loi de modernisation de la sécurité civile 2004 a créé les outils nécessaires au Maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile avec l'institution du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). C'est un outil réalisé à l'échelle communale sous la responsabilité du Maire pour planifier et coordonner la gestion du risque en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Né de la réflexion suite à divers accidents majeurs (explosion de l'usine AZF...), il a pour vocation d'organiser la mobilisation et l'engagement de tous. Le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le PCS. Il est habilité à prendre toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'événements affectant directement le territoire de sa commune.

Inondations, tempêtes, risques sanitaires, transports de matières dangereuses, canicule, risques sismiques, feux de forêt, neige, sécheresse, ... L'équipe municipale de Saturargues a élaboré un PCS très complet afin d'assurer au mieux la protection des personnes et des biens ainsi que de l'environnement. Alerte de la population, sécurisation des infrastructures, mise en protection et accompagnement des habitants, assistance, soutien, information, mobilisation de tous moyens matériels publics et privés : la feuille de route de ce dispositif de gestion de crise est extrêmement exhaustive et précise. *Lors d'une crise, des personnes peuvent se manifester spontanément pour proposer leur aide.*

**La réserve communale de sécurité civile offre au Maire un cadre organisationnel pour préparer ces bénévoles à intervenir en cas de crise. Si vous êtes intéressé pour rejoindre cette réserve, faites-vous connaître en mairie.**

## Réunion d'information sur le projet de plaine des jeux nécessitant

### la deuxième modification du PLU de Saturargues

Mme Martine DUBAYLE-CALBANO, Maire de Saturargues et l'ensemble du Conseil Municipal vous convient à une réunion d'information sur le projet de plaine de jeux le **samedi 26 septembre 2020 à 10 h**, salle Michel GALABRU. Cette modification du PLU est strictement adaptée au projet de plaine de jeux et ne permet pas l'extension des zones constructibles. **Dispositions spécifiques COVID 19** : Lors de cette réunion publique l'ensemble des mesures sanitaires spécifiques au COVID 19 seront appliquées (distanciation, gel hydroalcoolique...) et la salle sera limitée à 70 personnes.



## LES NUMÉROS & LIENS UTILES

N° Mairie : 04 67 86 01 28

Medecins : 04 99 61 14 21

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Saturargues>

Site de la commune : [www.saturargues.com](http://www.saturargues.com)

Préfecture : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Inforoute : [inforoute.herault.fr](http://inforoute.herault.fr)

Météo France : [www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)

Vigicrues : [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

## Route de vérargues



La route de Vérargues connaissait des problèmes de visibilité entre les véhicules montant et descendant.

Suite aux demandes de plusieurs riverains, pour améliorer la visibilité, les arbres ont été taillés sur la partie droite dans le sens Saturargues/Vérargues.

Rappelons que ces aménagements ont été réalisés en 2018 par le Conseil Départemental dans le souci de ralentir les véhicules en créant des chicanes avec passage unique et alterné. Des trottoirs et des places de parking pour les riverains ont été créés. Les panneaux en place signalent la priorité par rapport à la circulation et indique à l'usager qu'il doit céder le passage aux véhicules venant en face. Si un véhicule venant en sens inverse se trouve déjà bien engagé sur la chaussée rétrécie, vous devez, bien sûr, le laisser finir sa manœuvre.

## A la redécouverte des petites rues et places de notre village...



Rue de l'église



## Devenons acteurs de notre sécurité !

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne

consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :  
établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;  
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;  
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif. Pour tout renseignement, **prenez contact avec la mairie au 04 67 86 01 28**

Dans le cadre de l'embellissement du village, un comité consultatif rassemblant élus et administrés va être créé.

Si vous êtes intéressé pour rejoindre ce comité, contactez Christine MATEO au 06 12 70 67 87

## Rentrée des classes

Une rentrée 2020 un peu spéciale pour nos écoliers qui s'est très bien déroulée. Après une désinfection des mains des petits et grands, les parents ont pu accompagner leurs enfants jusqu'à leur salle de classe où ils ont été accueillis par leurs supers maîtresses masquées. Nos petits héros ont bien intégré Les gestes barrières



## Incendie chemin de l'hort d'amoun



Lundi 7 septembre, un feu s'est déclaré près du chemin de l'Hort d'Amoun, entre Saturargues et Saint Sériès.

Les pompiers ont rapidement été prévenus, ils sont arrivés 1/4 d'heure après le début de l'incendie.

Entre temps, deux canadiers ont largué plusieurs centaines de litres de produit retardant, étouffant les flammes quasi instantanément.

Saluons la précision des deux largages qui ont eu lieu à deux ou trois mètres de plusieurs habitations.

Pour devenir pilote de bombardier d'eau, il faut, entre autre, justifier de douze années d'activité comme pilote professionnel d'avion....Respect.

Mercredi 23 septembre à partir de 17h, c'est la rentrée de l'Atelier Isabelle Doblas-Coutaud.

Présentation et inscription aux cours de sculpture/modelage à Saturargues.  
06 43 17 41 36



ATELIER SCULPTURE/CÉRAMIQUE SATURARGUES

Cours et stages adultes, stages enfants  
Sur inscription – Places limitées  
Visite sur rendez-vous

ATELIER ISABELLE DOBLAS-COUTAUD  
Renseignements et inscriptions : 0643174136